



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3 décembre 2024

ACOMPTÉ SUR DIVIDENDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Lors de sa réunion du 3 décembre 2024, le Conseil d'administration de Kering a approuvé le versement d'un acompte sur dividende de 2,00 euros par action au titre de l'exercice 2024.

Bien qu'en retrait par rapport à 2023, ce montant traduit la volonté de Kering de continuer à assurer un ratio de distribution équilibré.

Cet acompte sera mis en paiement le 16 janvier 2025 sur les positions arrêtées le 15 janvier 2025 au soir. Le détachement de l'acompte interviendra le 14 janvier 2025 au matin.

Le solde du dividende au titre de l'exercice 2024 sera décidé par le Conseil d'administration du 10 février 2025 et soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale, qui se tiendra le 24 avril 2025.

A propos de Kering

Groupe de Luxe mondial, Kering regroupe et fait grandir un ensemble de Maisons emblématiques dans la Mode, la Maroquinerie et la Joaillerie : Gucci, Saint Laurent, Bottega Veneta, Balenciaga, Alexander McQueen, Brioni, Boucheron, Pomellato, Dodo, Qeelin, Ginori 1735, ainsi que Kering Eyewear et Kering Beauté. En plaçant la création au cœur de sa stratégie, Kering permet à ses Maisons de repousser leurs limites en termes d'expression créative, tout en façonnant un Luxe durable et responsable. C'est le sens de notre signature : Empowering Imagination. En 2023, Kering comptait 49 000 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 19,6 milliards d'euros.

Presse

Emilie Gargatte

+33 (0)1 45 64 61 20

emilie.gargatte@kering.com

Marie de Montreynaud

+33 (0)1 45 64 62 53

marie.demontreynaud@kering.com

Analystes/investisseurs

Claire Roblet

+33 (0)1 45 64 61 49

claire.roblet@kering.com

Suivez-nous sur:

